

ORIVAL

SEINE MARITIME

PLAN D'OCCUPATION DES SOLS

RÈGLEMENT

PRESCRIT le 03.1975

APPROUVÉ le 04.07.1980

MODIFIÉ le 19 mars 2007
(art. UD7 p.9, & NB10, p.22, en caractères gras)


Le Maire adjoint
Philippe BUISSON

Pierre JUBAN, Urbaniste SFU
AREA ARCHITECTES & URBANISTES ROUEN